

Réf. 132.01/1

Enquête des besoins en accueil extrafamilial

Fribourg, le 23.02.2016 – Afin de permettre au Conseil communal de cerner au mieux les besoins en matière d'accueil extrafamilial, les familles concernées seront appelées à répondre à un questionnaire, qui leur sera transmis dans le courant du mois de mars 2016.

Selon la nouvelle loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE), les communes doivent procéder tous les quatre ans à une enquête sur les besoins de la population en matière d'accueil extrafamilial (crèche, garderie, accueil de jour, accueil extrascolaire).

En 2012, une première enquête effectuée auprès des familles concernées avait permis de constater un manque d'environ 74 places pour le secteur préscolaire et de 100 pour le secteur extrascolaire. Suite à ces résultats, le Conseil communal a pris des mesures permettant de répondre et même de dépasser ces lacunes, offrant 95 places supplémentaires dans le secteur préscolaire et 106 dans le secteur extrascolaire. 170 enfants ont également été pris en charge par l'association d'accueil familial de jour.

Comme en 2012, l'enquête 2016 concerne tous les parents ayant des enfants âgés de 0 à 12 ans. Cette enquête est importante pour la Ville de Fribourg, qui pourra alors:

- ✎ établir un état de la situation et connaître les besoins des parents;
- ✎ envisager le développement de ce secteur par la création de nouvelles places d'accueil ou l'agrandissement de structures existantes;
- ✎ planifier les futurs investissements de la Ville dans ce domaine, en fonction de ses possibilités financières.

Pour obtenir des résultats probants et prendre les mesures nécessaires, il est indispensable pour la Ville de disposer de données fiables. Pour cette raison, le Conseil communal recommande vivement aux parents de remplir et renvoyer ce questionnaire, de manière conforme à leurs besoins réels et effectifs.

La Ville de Fribourg remercie les familles pour leur collaboration et se tient à disposition pour répondre à toute question quant à la manière de remplir ce questionnaire, au 026 351 76 32 ou à l'adresse andre.muelhauser@ville-fr.ch

Contact :

Antoinette de Weck, Conseillère communale, Directrice des Ecoles et des Affaires sociales, au 026 351 76 00